

LA CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)
Cinquième Session de la Conférence des Parties contractantes
Kushiro, Japon, 9-16 juin 1993

RECOMMANDATION 5.12 : SUR LES REMERCIEMENTS A NOS HOTES JAPONAIS

EXPRIMANT SA PROFONDE RECONNAISSANCE pour l'appui généreux et inlassable que les autorités japonaises ont apporté à tous les niveaux à la Cinquième Session de la Conférence des Parties contractantes;

RENDANT UN HOMMAGE PARTICULIER à la population et aux autorités de Kushiro qui ont réservé aux participants un accueil inoubliable dans leur ville, apportant ainsi une contribution exceptionnelle à la réunion;

SOULIGNANT l'importance de la contribution financière du gouvernement du Japon au budget de la Convention, notamment sa contribution volontaire supplémentaire au Fonds de conservation des zones humides;

EXPRIMANT SA GRATITUDE aux organisations non-gouvernementales et aux entreprises japonaises qui ont versé d'autres contributions volontaires au Fonds de conservation des zones humides;

LA CONFERENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

EXPRIME ses remerciements et sa satisfaction à ses hôtes japonais, en particulier au gouvernement du Japon, aux autorités d'Hokkaido, à la ville de Kushiro, aux autorités municipales des autres communes d'Hokkaido et au Comité de soutien régional à la Conférence de Ramsar à Kushiro, ainsi qu'aux nombreux volontaires;

EXPRIME SA CONVICTON que la Déclaration de Kushiro inspirera et servira d'exemple, dans les années à venir, à tous ceux qui sont attachés à la conservation des zones humides;

REND HOMMAGE à l'immense succès remporté en matière d'éducation et de sensibilisation à la valeur des zones humides, qui orientera les travaux de la Convention dans ce domaine, à l'approche de son vingt-cinquième anniversaire en 1996;

SOUHAITE au peuple et au gouvernement du Japon le plus grand succès dans leurs activités de promotion de la Convention dans leur propre pays et sur la scène internationale; et

EXPRIME SA RECONNAISSANCE pour le soutien inlassable accordé par le Japon aux activités de la Convention de par le monde.